

REPUBLIQUE DU RWANDA



LE SÉNAT

DISCOURS D'ACCEUIL À L'OCCASION DE LA RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGATION D'EGAM EN VISITE
AU RWANDA

PRÉSIDENT DU SÉNAT DU RWANDA

© Kigali, le 08 Avril 2016

- Hon. Mesdames les Vice Présidentes du Sénat;
 - Monsieur le Président d'EGAM;
 - Hon. Parlementaires Membres de la Délégation d'EGAM;
 - Hon. Membres du Forum des Parlementaires Rwandais Contre le Génocide, ici présents;
 - Mesdames et Messieurs ici présents
1. Avant de commencer, j'aimerais bien inviter cet auguste assemblé, à observer une minute de silence en mémoire de nos frères et sœurs qui ont périés dans le génocide perpétré contre les Tutsi. – Je vous remercie.
 2. Chers collègues, chers amis, Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Sénat du Rwanda, à tous les membres de la Délégation de EGAM (European Grassroots Antiracist Movement), et plus particulièrement à nos collègues parlementaires ici présents.
 3. Au nom du Sénat du Rwanda, je tiens sincèrement à vous remercier et à exprimer toute notre gratitude et estime, pour votre présence et votre solidarité avec le peuple Rwandais, en cette période de la 22ème Commémoration du Génocide perpétré contre les Tutsi.
 4. Nous apprécions du fond de notre Cœur la participation d'une Délégation de EGAM à la Commémoration du Génocide contre les Tutsi, une participation à notre avis qui s'inscrit dans le cadre d'une initiative très courageuse et remarquable que vous avez entreprise appelée "**Le Génocide contre les Tutsi: la vérité maintenant**". C'est une initiative légitime que nous soutenons sans aucune réserve, et à notre avis, qui va de soi, parce que, je cite le Président de la République, S.E. Paul KAGAME, "**après tout, les faits sont têtus**".
 5. Nous saluons et appuyons avec force également la Déclaration faite par EGAM à l'occasion de cette 22ème Commémoration du Génocide, intitulée: "**Rwanda: il faut briser le silence**".
 6. En effet chers amis et chers collègues, toute attitude, action et devoir de Mémoire et une réelle Commémoration du Génocide, ne pourrait échapper ou se dérober à la question qui se pose et que pose la Déclaration d'EGAM et tous ses signataires de marques, à savoir: **Pourquoi tant de silence, depuis plus de vingt-deux ans, au plus haut niveau en France? Cela suffit.**

Honorable, Distingués membres de la Délégation,

7. Juste pour rappel, le Sénat du Rwanda est la chambre haute du Parlement du Rwanda, avec attribution particulière qui consiste à assurer le suivi de l'application des principes fondamentaux, prévus dans la Constitution de la République du Rwanda en son Article 10; ces principaux fondamentaux sont en fait le socle de notre processus national d'édification d'un Etat stable, uni et prospère.
8. Parmi les six (6) principes fondamentaux que le peuple Rwandais s'est librement choisis et résolument engagé à faire respecter, il y'en a deux qui correspondent à la noble mission de EGAM, et à notre avis qui devraient guider toute société moderne et démocratique, respectueuse des valeurs humaines élémentaires, à savoir:
 - La prévention et répression du crime de génocide, lutte contre le négationnisme et le révisionnisme du génocide, ainsi que l'éradication de l'idéologie du génocide et toutes ses manifestations;
 - **Ainsi que:** L'éradication des discriminations et divisions ethniques, régionales ou autres, et promouvoir l'unité nationale.
9. A cet égard, depuis sa mise en place en 2003, en collaboration avec les différents partenaires publics et privés, le Sénat, en tant que chambre de réflexion, entend s'engager avec plus de détermination dans sa mission, sur des questions relatives au génocide perpétré contre les Tutsis en 1994.
10. Dans cette même perspective, nous nous réjouissons du partenariat que EGAM, la CNLG et l'Association IBUKA ont établi, et c'est notre souhait le plus ardent et notre engagement comme Parlement du Rwanda, de voir des Parlementaires Européens développer des perspectives stratégiques avec le **Forum des Parlementaires Rwandais contre le Génocide (*Anti-Genocide Parliamentary Forum - AGPF*)**, et en partenariat avec EGAM, dans le but de mener des actions concrètes, ensemble ou coordonnées, autant que faire se pourra, au sujet du génocide contre les Tutsis de 1994, et sur des questions connexes, telles que:
 - le négationnisme et le révisionnisme,
 - la lutte contre l'idéologie du génocide,
 - l'éradication des discriminations et divisions ethniques, régionales ou autres,
 - la prévention du génocide partout dans le monde,

- Et la lutte contre l'impunité des génocidaires rwandais hébergés dans divers pays à travers le monde.
11. Sur ce, Honorable, Mesdames et Messieurs, nul n'est besoin de souligner qu'un tel partenariat autour d'une bonne et juste cause, vérité à l'appui, ne peut donner que des fruits. Ce combat contre l'idéologie du génocide et toute sorte ou forme de discrimination, on ne peut que le gagner.
 12. Et à tous ceux-là qui prétendent masquer leur responsabilité indéniable ou détourner la vérité sur le génocide perpétré contre les Tutsi, nous dirons tout simplement que le peuple rwandais tant meurtri a fait son choix, il est plus qu'uni et fort que jamais, ils finiront par déchanter, tant l'histoire et la justice ne tarderont pas à les rattraper.
 13. En effet, Mesdames et Messieurs, le rôle ou la responsabilité de certains dirigeants Français et de ce fait, qui ont engagé celle de l'Etat Français, avant, pendant et après le génocide contre les Tutsi n'est plus à démontrer autrement, elle est suffisamment documentée. Les preuves sont vives, impossibles à occulter.
 14. Et comme si cela ne suffisait pas, ces mêmes dirigeants sans scrupule, je dirais même ni honte ni rire, ont investi dans une entreprise dégradante de tronquer la vérité et tromper une certaine opinion.
 15. Néanmoins, qu'ils sachent très bien comme a dit Abraham Lincoln: "Aucun homme n'a assez de mémoire pour réussir dans le mensonge", et de renchérir, "on peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps". Et vous l'avez bien stigmatisé dans votre pétition en soulignant: "cela suffit". Cela suffit, vous l'avez si bien souligné.
 16. Sur ce, je voudrais vous rassurer chers amis, que nous Rwandais, nous n'avons aucune prétention de rejeter la responsabilité sur les autres. Les 22 années écoulées nous ont en effet appris à assumer vaillamment notre passé et notre histoire, et d'en tirer des leçons utiles dans l'unité, avec humilité et dignité.
 17. Nous sommes sûrs, avec notre partenaire engagé de bonne foi que vous êtes, nous vaincrons.

18. Permettez-moi de vous exprimer encore une fois la profonde gratitude du Parlement du Rwanda pour votre sympathie à la 22ème Commémoration, et pour cette visite au Sénat du Rwanda.
19. Je vous remercie pour votre aimable attention.